

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELINE.

1867

UNE DOUBLE ÉNIGME.

PLANCHE I, nos 1 et 2.

Puisque nous sommes au bout de notre latin, nous invoquons l'assistance de nos chers confrères, MM. les numismates-travailleurs, pour trouver le mot de deux énigmes qui se sont présentées à nous sous la forme d'une médaille et d'une plaque. Les nos 1 et 2 de la pl. I leur offre. Chose curieuse, la médaille dont je donnerai la description m'est parvenue en deux exemplaires l'année passée, à quelques semaines d'intervalle, et pourtant elle est si rare que je ne l'ai vue dans aucune collection, que j'ai parcouru vainement quelques douzaines de catalogues pour la rattraper et que mon appel au public dans le *Navorscher* (*l'Intermédiaire des Pays-Bas*), 1865; XV, p. 326, pour la déterminer, a été sans aucun résultat.

1. Les deux exemplaires de la médaille, d'assez bonne gravure, sont en plomb et *frappés*. Le premier me fut offert par un ouvrier (*polderjongen*) qui l'avait trouvé en curant un canal près de *Warga*, en vue de la ville où j'écris cette notice. Il avait souffert et était perforé. Le second, de bonne conservation, me fut adressé par M. Brandenburgh, l'éditeur des œuvres de la société frisonne d'histoire, comme provenant d'un canal près de *Workum*, sa demeure. Il porte des traces d'une belière. C'étaient donc probable-

ment des médailles portatives, bien qu'on ne puisse pas toujours se fier à ces indications. C'était (et c'est encore) quelquefois l'usage chez les paysans riches de la Frise d'exposer des médailles d'argent, ordinairement grandes, en les suspendant aux bords des planches qui soutiennent des tasses, soucoupes, etc., de porcelaine de Chine et du Japon, rangées dans des étagères antiques. Mais nos médailles en *plomb* n'étaient pas dignes d'entrer en si noble compagnie. Leur authenticité est hors de doute, leur rareté et le métal nous porteraient à croire que ce sont des pièces d'essai, mais comment alors expliquer la bélière. — Mais revenons à nos moutons.

La face présente le buste, tourné à droite, d'un homme de 45 à 55 ans, dans le costume du temps (1602) des guerriers en grande tenue, avec un col sortant de la cuirasse et couvert d'un large manteau. Il a l'air d'un prince ou d'un grand seigneur.

La légende est placée entre deux cercles dont l'un est cordelé. La voici :

NIT * BIT * AELTIT * 1602 *

C'est du frison tout pur; en hollandais on dirait : *Nyd byt altyd* (l'envie mord toujours), mais l'*y* se prononce en frison *i*. Par un curieux hasard, les trois mots de la légende ont cette indication sûre, qui suffirait pour constater que ces médailles, trouvées en Frise, sont aussi d'origine frisonne. La prononciation *AEL* pour *al* est aussi toute frisonne.

Probablement cette sentence d'une vérité reconnue

chaque jour et par chacun, était la devise du personnage représenté. Jusqu'ici toutes nos recherches pour trouver quelqu'un qui portât, en 1602, cette devise, ont été vaines. Peut-être que quelque *album* de ces temps l'indiquera, et nous prions MM. les possesseurs de ces *vade mecum* de vouloir les consulter.

Le revers représente le buste d'un docteur ou professeur de 50 à 60 ans, tourné à droite. Il a l'air savant : sa tête est couverte d'une toque ou bonnet plat de docteur. Il a une tunique fourrée (d'hermines?) comme le président de la haute cour des Pays-Bas en porte encore aujourd'hui.

La légende pieuse se lit :

GOD × IS × MIN × TROEST × MIN TOVOERLAET

God is myn troost, myn toeverlaat (Dieu est ma consolation et mon refuge), ce qui rappelle un peu le commencement du cantique célèbre de Luther. *Eine feste Burg ist unser Gott.*

Dans la légende, le mot MIN répété, et aussi un peu les mots TROEST et TOVOERLAET, écrits d'après la prononciation frisonne, confirment l'origine frisonne de la médaille.

La légende du revers indique encore plus décidément que la première qu'elle est la devise du docteur représenté. Ces mots : *ma* consolation et *mon* refuge ne laissent aucun doute. Mais le personnage qui se servait de cette devise est également à retrouver.

Il faut donc se borner à des conjectures. Nous n'en avons qu'une seule à proposer, *mais nous n'y tenons nullement*. Le hasard, ou la comparaison de ces bustes avec des

portraits peints ou gravés, indiqueront avec certitude quels personnages sont représentés sur notre médaille.

En l'an 1602, il arriva en Frise une seule chose digne d'être commémorée *par une médaille*. C'était la publication d'une nouvelle édition, revue et augmentée des *Statuts, ordonnances et coutumes de la Frise*. L'ordre en fut donné en 1601, et des commissaires pris parmi MM. les députés, les conseillers et les avocats, furent chargés de rédiger le nouveau code. C'étaient tous des docteurs en droit. (*Jur. utr. doctores.*) Une autre commission de huit personnes revit cette nouvelle édition *et tout le code fut lu dans la cour de Frise (Kanselary)* publiquement le 30 novembre 1602. (SCHWARTZENBERG, *Charterboek van Vriesland*, IV, pp. 1113, 1138, 1238, 1239.) Le buste du revers pourrait donc représenter le président de la cour de Frise, Frans van Eysinga, en 1602, et la face le stadhouder Guillaume Louis, comte de Nassau, gouverneur de la Frise depuis 1583, mais la légende de ce côté s'y oppose. Ce prince vaillant portait la devise :

Wils Godt mit erhen (ehren.)

Serait-ce donc le portrait du comte Louis Gunther de Nassau, auquel les états de Frise accordèrent, le 21 mars 1602 et le 26 mars 1603, 100,000 florins, *tot rantsoen geld, van den Admirant van Arrangon*. (*Register der Resolutien en plaacaaten der staaten van Friesland*, par J.-A. DE CHALMOT.) Campen, 1785, II, pp. 311 et 665.)

L'un et l'autre nous semble assez invraisemblables, mais *faute de mieux on prend ce qu'on peut*.

II. Une plaque de cuivre jaune frappée et assez mince fut trouvée à Leeuward, en 1863, en élargissant un ancien canal ou l'ancien lit de l'*Ee*, près de la porte de *Hoek* (*Hoeksterpoort*). Elle nous présente le buste d'un pape avec la tiare, vu de face. Dans le champ, des deux côtés du buste, un cornet de chasse suspendu. Légende en lettres gothiques.

S' CORNELIS VERTEVRN H VLPIT ONS INM
EVIGH LEVEN (1).

Le saint Cornelis indiqué est sans doute saint Corneille le pape, qui, selon Moreri, succéda, le 30 avril de l'an 251, à saint Fabien, et qui eut la tête coupée le 16 septembre de l'an 253 (2).

Mais que signifient, ou qu'indiquent les trompes de chasse suspendues à côté du buste du pape. La plaque date certainement au moins du xv^e siècle. Elle ne peut donc pas se rapporter à Corneille de Berghes, évêque de Liège, 1338-1344, qui avait saint Corneille pour patron. Proviend-elle du *Cornelis Munster*, l'abbaye de Saint-Corneille (3) près d'Aix-la-Chapelle, ou les Frisons se rendaient fréquemment en pèlerinage? Ne doit-elle pas plutôt son origine à quelque évêque de Liège, de la famille de

(1) C'est-à-dire : les mérites de saint Corneille nous assistent dans la voie du salut.

(2) On vient de découvrir dans les catacombes de Rome son épitaphe. Voy. J. W. BURSON, *Letters from Rome to friends in England*. London, 1862, pp. 158, 163, 185.

(3) Comparez *Revue de la numismatique belge*, 2^e série, t. VI, p. 436.

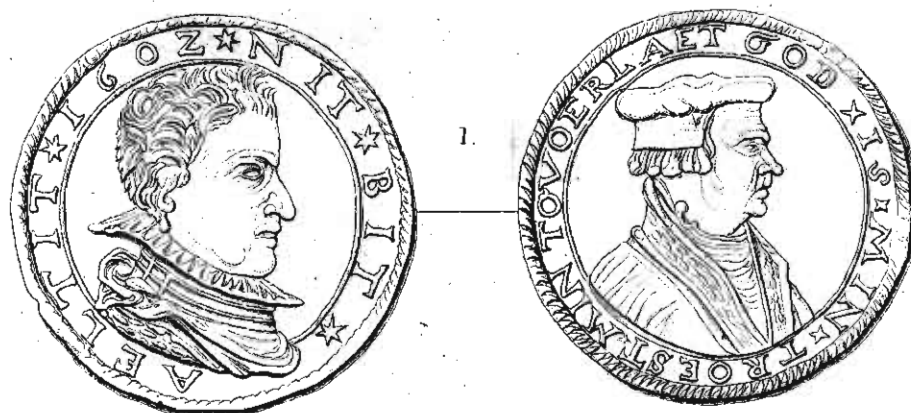
Hornes, comme Arnold, 1378-1390, ou plutôt Jean IX de Hornes, 1482-1505? Mais leurs blasons nous offrent trois (2.1) trompes de gueules (*hoorns*) ⁽¹⁾. Nous n'osons pas décider *et adhuc sub judice lis est*.

Leeuwarde, 16 octobre 1866.

J. DIRKS,

de l'Académie des sciences des Pays-Bas.

⁽¹⁾ *Revue de la numismatique belge*, 2^e série, t. VI, p. 87, et la généalogie, p. 88, où aucun Corneille de Hornes ne se trouve.



2.

